

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – CQP CHAUFFEUR LAITIER

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de Compétences 1 : ASSURER LA COLLECTE DE LAIT ET GARANTIR LA QUALITÉ DES PRÉLÈVEMENTS D'ÉCHANTILLONS CHEZ LES PRODUCTEURS			
A1. Préparation de la tournée <ul style="list-style-type: none"> Prise de connaissance des consignes relatives à la tournée Préparation des équipements, matériels et fournitures nécessaires à la collecte Recueil des informations et documents éventuels à diffuser auprès des producteurs 	C1.1 Prendre connaissance des éléments de la tournée afin de préparer la collecte dans les meilleures conditions.	L'évaluation des compétences professionnelles des candidats a lieu au travers des modalités suivantes : <u>Un questionnaire à visée professionnelle</u> Le questionnaire à visée professionnelle permet d'évaluer les compétences C1.1 à C4.2 du bloc 1. À cette fin, le candidat répond à des études de cas et des mises en situations fictives portant sur : <ul style="list-style-type: none"> La préparation de la tournée Le contrôle du lait et du respect des règles de traçabilité lors de la tournée La réalisation de la collecte de lait La transmission des informations utiles à l'activité de collecte auprès de l'entreprise Durée de l'évaluation : 30 minutes Lieu de l'évaluation : en présentiel <u>Une mise en situation professionnelle reconstituée</u>	La tournée est correctement préparée : <ul style="list-style-type: none"> L'itinéraire est connu et assimilé, La liste des producteurs à collecter est vérifiée, Les commentaires spécifiques concernant les producteurs sont pris en compte (présence de chien, etc.).
	C1.2 Rassembler dans le véhicule de collecte l'ensemble des équipements, matériels et fournitures nécessaires, en s'assurant de leur conformité et propreté, afin de garantir le bon déroulement de la collecte.		Tous les éléments nécessaires au bon déroulement de la collecte sont préparés : <ul style="list-style-type: none"> Le caisson isotherme pour les échantillons est rempli avec de la glace, Les échantillons sont préparés selon le nombre de producteurs à collecter, Les feuilles de route papier ou informatisées et étiquettes sont rassemblés, Les EPI sont correctement portés (chaussures de sécurité, gilet haute-visibilité, lunettes, etc.).
	C1.3 Préparer les documents et les informations à diffuser auprès des producteurs, selon les consignes de la tournée, afin d'assurer la transmission d'informations vers les producteurs.		Les informations à transmettre aux producteurs sont correctement préparées : <ul style="list-style-type: none"> Les documents nécessaires à la tournée sont rassemblés et préparés avant le départ (calendrier, courrier, prospectus, produits, etc.), Les documents sont distribués conformément aux consignes
A2. Contrôle du lait et garantie de la traçabilité <ul style="list-style-type: none"> Contrôle du lait avant pompage Prélèvement des échantillons 	C2.1 Effectuer les contrôles qualité du lait, selon les normes et procédures en vigueur, afin de décider du lancement ou non du pompage.	La mise en situation professionnelle reconstituée permet d'évaluer les compétences C1.1 à C4.2 du bloc 1.	La décision de lancer le pompage s'appuie sur le résultat des contrôles qualité : <ul style="list-style-type: none"> Un contrôle visuel et olfactif est réalisé, La température du tank est relevée,

<ul style="list-style-type: none"> Enregistrement des données de collecte 	<p>C2.2 Prélever les échantillons de lait en suivant les procédures en vigueur et dans le respect des règles de traçabilité établies, afin de s'assurer de la qualité du lait au moment du dépotage.</p>	<p>Le jury d'évaluation observe et écoute le candidat lors d'une tournée de collecte de lait. Le candidat est évalué sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> La préparation de la tournée Le contrôle du lait et du respect des règles de traçabilité lors de la tournée La réalisation de la collecte de lait La transmission des informations utiles à l'activité de collecte auprès de l'entreprise <p>Durée de l'évaluation : 30 minutes Lieu de l'évaluation : en présentiel</p> <p>Un entretien avec le jury d'évaluation La mise en situation professionnelle reconstituée est suivie d'un temps d'échanges et de questions où le jury peut approfondir un ou plusieurs points particuliers. Cet échange permet d'évaluer les éventuels critères n'ayant pas pu être appréciés pendant la mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>L'entretien est réalisé à l'aide d'une grille d'observation.</p> <p>Durée de l'évaluation : 15 minutes de Q/R Lieu de l'évaluation : en présentiel</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le test d'acidité est correctement réalisé (réactif G, test à l'alcool, etc.), En cas de non-lancement du pompage, le responsable de collecte est tenu informé, En cas de non-lancement du pompage, l'information est consignée dans l'outil de liaison. <p>Les échantillons de lait sont prélevés conformément aux procédures en vigueur et aux règles de traçabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les échantillons sont collectés au niveau du préleveur citerne, En cas de non-fonctionnement du préleveur, l'échantillon est prélevé dans le tank à l'aide d'une louche, En cas de non-fonctionnement du préleveur, un signalement est effectué auprès du responsable de collecte, Les échantillons sont correctement étiquetés pour assurer leur traçabilité (code barre du producteur, date, code tournée, code barre camion, code barre chauffeur, etc.), Les échantillons sont conservés dans des conditions adéquates jusqu'au dépotage (conservation dans le caisson isotherme, etc.) <p>Les quantités de lait collectées sont correctement enregistrées selon les procédures en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> La quantité de lait est mesurée et renseignée sur l'outil de liaison et le calendrier du producteur, Les enregistrements sont effectués avec exactitude, sans omission ni erreur, Les données enregistrées incluent toutes les informations nécessaires (date, heure, lieu, quantité, température, etc.), Les anomalies ou écarts par rapport aux quantités attendues sont signalées et consignées, Les informations consignées apportent effectivement les éléments nécessaires à l'établissement de la facture du lait.
<p>A3. Collecte du lait</p> <ul style="list-style-type: none"> Enregistrement des quantités collectées Utilisation des tanks et matériels de pompage Entretien des équipements Retour au lieu de dépotage 	<p>C3.1 Enregistrer les quantités collectées, à l'aide des outils adaptés et selon les procédures en vigueur, afin de disposer des éléments pour établir la facture du lait.</p>	<p>L'entretien est réalisé à l'aide d'une grille d'observation.</p> <p>Durée de l'évaluation : 15 minutes de Q/R Lieu de l'évaluation : en présentiel</p>	<p>Les quantités de lait collectées sont correctement enregistrées selon les procédures en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> La quantité de lait est mesurée et renseignée sur l'outil de liaison et le calendrier du producteur, Les enregistrements sont effectués avec exactitude, sans omission ni erreur, Les données enregistrées incluent toutes les informations nécessaires (date, heure, lieu, quantité, température, etc.), Les anomalies ou écarts par rapport aux quantités attendues sont signalées et consignées, Les informations consignées apportent effectivement les éléments nécessaires à l'établissement de la facture du lait.

	<p>C3.2 Pomper le lait du tank à la citerne en respectant les règles et procédures de sécurité et d'hygiène, et en utilisant correctement les principales fonctions des tanks à lait et les matériels de pompage pour réaliser l'opération de collecte.</p>		<p>L'opération de pompage est correctement réalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les points critiques de salissures sont vérifiés (tuyau, vanne du tuyau, vanne de sortie du tank, etc.), • Le tank est mis en marche en amont de la collecte pour brasser le lait et en aval de la collecte pour le nettoyage du tank, • Le tuyau est déroulé manuellement ou à l'aide du dérouleur automatique, • Les gestes et postures préconisés sont correctement exécutés (le respect des règles de santé et de sécurité pour la manipulation du tuyau ou de l'échelle du tank, etc.) • Le système de pompage est correctement lancé. • L'absence de corps étranger à l'intérieur du tank est vérifiée à l'issue de la vérification de pompage
	<p>C3.3 Assurer la livraison du lait sur le lieu de dépotage, en suivant l'itinéraire et les consignes prédéfinis (pas de temps d'arrêt trop long, pas de stationnement sans surveillance, etc.), afin d'en assurer la qualité et la quantité.</p>		<p>La qualité et la quantité du lait sont préservées tout au long de la tournée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'itinéraire et les consignes prédéfinis sont connus et suivis, • Les temps d'arrêt sont limités et n'excèdent pas les durées maximales autorisées, • Les arrêts non surveillés sont limités, • En cas d'arrêt non surveillé, la citerne est sécurisée pour prévenir les actes de malveillance, • Les conditions de transport (température, hygiène) sont maintenues tout au long du trajet, • La quantité de lait livré est conforme à celle collectée, • L'opération de pesage est correctement réalisée lors de l'arrivée sur le lieu de dépotage.
<p>A4. Transmission des informations utiles à l'activité de collecte auprès de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renseignement des documents 	<p>C4.1 Renseigner les documents demandés, selon les procédures en vigueur et après avoir vérifié l'enregistrement des données, afin d'assurer la transmission des informations à l'entreprise.</p>		<p>La transmission des informations à l'entreprise est correctement réalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les documents sont remplis conformément aux procédures en vigueur, • Les feuilles de route sont transmises aux personnes concernées (service collecte, service REP, etc.).

<ul style="list-style-type: none"> • Vérification de l'enregistrement des données • Reporting des anomalies et propositions éventuelles d'améliorations 	<p>C4.2 Relayer, le cas échéant, les anomalies détectées aux interlocuteurs appropriés (service collecte, service maintenance, etc.), en formulant d'éventuelles propositions d'amélioration, afin de favoriser la mise en place de mesures correctives.</p>		<p>Les anomalies sont correctement détectées et relayées aux personnes adéquates :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les anomalies (dysfonctionnements des équipements, problématiques d'accès aux exploitations agricoles ou aux sites industriels, etc.) sont repérées • Les interlocuteurs appropriés sont identifiés et rapidement informés, • Les anomalies sont remontées aux interlocuteurs adaptés, • Le cas échéant, les propositions d'amélioration sont claires, pertinentes et réalisables.
Bloc de compétences 2 : CONDUIRE ET VEILLER À L'ENTRETIEN DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL DE COLLECTE			
<p>A1. Conduite du camion de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduite du véhicule • Manœuvre du véhicule 	<p>C1.1 Conduire les véhicules de collecte adaptés au transport du lait, en ajustant les techniques de conduite aux spécificités de la route et aux conditions météorologiques, afin de garantir la sécurité tout au long du trajet.</p>	<p>L'évaluation des compétences professionnelles des candidats a lieu au travers des modalités suivantes :</p> <p><u>Un questionnaire à visée professionnelle</u></p> <p>Le questionnaire à visée professionnelle permet d'évaluer les compétences C1.1 à C2.3 du bloc 2. À cette fin, le candidat répond à des études de cas et des mises en situations fictives portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La conduite du camion de collecte • Le contrôle et l'entretien du matériel de collecte <p>Durée de l'évaluation : 30 minutes Lieu de l'évaluation : en présentiel</p>	<p>La conduite des véhicules de collecte est adaptée et sécurisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les consignes de sécurité routière sont respectées, • Les manœuvres (dépassement, freinage, virages) sont effectuées de manière sécurisée, • La sécurité des autres usagers de la route et la sécurité du chauffeur sont assurées, • Les techniques de conduite sont ajustées en fonction de la route (montagne, autoroute, etc.), • Les techniques de conduite sont adaptées en fonction des volumes de lait présents dans le camion (prise en compte du balan).
	<p>C1.2 Effectuer les manœuvres de stationnement et d'accès aux exploitations agricoles et aux sites industriels, selon les règles de sécurité et consignes de l'entreprise, afin de sécuriser les opérations de chargement et déchargement.</p>	<p><u>Une mise en situation professionnelle reconstituée</u></p> <p>La mise en situation professionnelle reconstituée permet d'évaluer les compétences C1.1 à C2.3 du bloc 2.</p>	<p>Les opérations de chargement et déchargement sont réalisées en toute sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les manœuvres sont réalisées en tenant compte des contraintes spécifiques des sites (espaces restreints, obstacles, etc.), • Les plans de circulation en exploitation agricole et en sites industriels sont consultés en amont de la tournée, • Les accès aux exploitations agricoles et aux sites industriels sont effectués dans le respect des infrastructures et de l'environnement de travail,

	<p>C1.3 Appliquer les principes de l'écoconduite en surveillant les indicateurs de consommation du véhicule et en ajustant la conduite en conséquence, afin de maîtriser les consommations et usures prématurées (gasoil, pneus, etc.)</p>	<p>Le jury d'évaluation observe et écoute le candidat lors d'une tournée de collecte de lait. Le candidat est évalué sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La conduite du camion de collecte • Le contrôle et l'entretien du matériel de collecte <p>Durée de l'évaluation : 30 minutes Lieu de l'évaluation : en présentiel</p> <p>Un entretien avec le jury d'évaluation La mise en situation professionnelle reconstituée est suivie d'un temps d'échanges et de questions où le jury peut approfondir un ou plusieurs points particuliers. Cet échange permet d'évaluer les éventuels critères n'ayant pas pu être appréciés pendant la mise en situation professionnelle reconstituée. L'entretien est réalisé à l'aide d'une grille d'observation.</p> <p>Durée de l'évaluation : 15 minutes de Q/R Lieu de l'évaluation : en présentiel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les manœuvres de stationnement sont effectuées en toute sécurité. <p>Les principes de l'écoconduite sont effectivement appliqués lors de la conduite du véhicule de collecte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principes de l'écoconduite sont connus et maîtrisés (anticipation, accélération progressive, freinage doux, vitesse constante, etc.), • Les ajustements de conduite sont réalisés en réponse aux indicateurs de consommation et d'écoconduite et/ou retour fait de la part de la personne adaptée (service collecte, etc.).
<p>A2. Contrôle et entretien du matériel de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance du bon état de fonctionnement et de la propreté du véhicule et du système de pompage • Contrôle de l'état mécanique et réglementaire du véhicule • Réalisations des petits dépannages concernant le matériel de pompage • Intervention mécanique sur le véhicule 	<p>C2.1 Contrôler l'état mécanique du véhicule et de ses équipements (état de fonctionnement, repérage des anomalies éventuelles, etc.), en vérifiant leur opérationnalité, afin de réaliser la tournée en toute sécurité.</p> <p>C2.2 Effectuer le pré-diagnostic d'une panne selon les procédures en vigueur dans l'entreprise afin d'être en mesure d'assurer l'auto-dépannage ou de transmettre des informations précises à l'interlocuteur adapté (service de collecte, dépanneur, etc.).</p> <p>C2.3 Effectuer les nettoyages et lavages requis, en utilisant les équipements de protection (lunettes, etc.) et produits adaptés, afin de maintenir la propreté du</p>		<p>L'état mécanique du véhicule et de ses équipements permet la réalisation effective de la tournée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les zones potentielles de fuite sont systématiquement contrôlées, • L'état de fonctionnement du véhicule est vérifié avant chaque départ, • Les équipements de sécurité (freins, éclairage, pneus, etc.) sont inspectés avant chaque départ. <p>La bonne connaissance et application des procédures de pré-diagnostic permet le cas échéant d'adopter le comportement adapté en cas de panne ou alerte sur le véhicule :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de pré-diagnostic sont connues et correctement appliquées, • Les outils de pré-diagnostic sont correctement utilisés, • Le cas échéant, les informations collectées facilitent l'intervention du dépanneur, • Le cas échéant, les interventions d'auto-dépannage sont réalisées en respectant les consignes de sécurité. <p>La propreté du véhicule, de la cabine et des citernes, à l'intérieur et à l'extérieur, est assurée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les équipements de protection (lunettes, gants, etc.) sont correctement portés,

	véhicule, de la cabine et des citernes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.		<ul style="list-style-type: none">• Les produits de nettoyage adaptés sont correctement utilisés (usage, quantité appropriée, etc.),• La cabine du véhicule est nettoyée régulièrement et maintenue en bon état de propreté,• Les citernes sont lavées et désinfectées selon les normes en vigueur
--	--	--	--